

22 février 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Avantages socioéconomiques, appui au développement  
durable, mesures d'application des résolutions prises  
ou envisagées et évaluation des travaux  
du Groupe d'experts**

**Examen des résolutions de l'Assemblée générale  
et du Conseil économique et social et de leur incidence  
sur les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques**

**Résumé\*\***

On trouvera dans le rapport complet des informations sur l'état de la mise en œuvre de la recommandation 3 figurant dans le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sur les travaux de sa session de 2019. Il est dit dans la recommandation 3 que les groupes de travail compétents doivent examiner les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social mentionnées dans le document [GEGN.2/2019/83](#) afin d'évaluer leur incidence sur les travaux du Groupe d'experts. Les résolutions mentionnées dans le document et celles adoptées depuis qui ont une incidence sur les travaux du Groupe d'experts en général et sur ceux des groupes de travail en particulier, ainsi que sur le plan stratégique du Groupe d'experts, actuellement en cours d'élaboration, ont été sélectionnées, répertoriées et examinées. Certains sujets, tels que les objectifs de développement durable et les peuples autochtones et leur patrimoine, revêtent une importance particulière pour l'orientation générale des travaux du Groupe d'experts. Il est suggéré d'approfondir l'analyse de leur incidence au niveau des États Membres.

---

\* [GEGN.2/2021/1](#).

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2021/80/CRP.80) a été établi par le coordonnateur du Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre, Sungjae Choo (République de Corée), au nom du Bureau et des coordonnateurs des groupes de travail. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd\\_session\\_2021/](https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/).

